

Tout d'abord, ces questions intéressent de très près le Canadien moyen. Il a certes le droit de participer aux discussions, d'écouter les discours et d'indiquer son opinion quant au choix du gouvernement fédéral ou des provinces comme organe de législation dans certains domaines. Cela pourrait comprendre la télévision éducative dont on a beaucoup parlé récemment, les affaires extérieures, la pollution de l'air et de l'eau, et l'aide au développement urbain. Le Canadien moyen, qu'il réside dans Québec, l'Ontario ou dans une autre province, est sérieusement et constamment aux prises avec ce problème. Il peut juger que ces questions seraient mieux traitées par les gouvernements provinciaux, ou souhaiter qu'elles le soient. A mon avis, en les soumettant à un comité le gouvernement veut éviter qu'on les discute ouvertement. Or, cette attitude est incompatible avec l'opportunité qu'il y a d'écouter l'avis de la majorité. Je crois que le principe du «grand frère qui sait tout» relève d'une prétention très exaspérante et pleine d'arrogance.

J'estime avoir le droit de parler ainsi parce que j'ai montré que j'avais de la suite dans les idées. J'ai soulevé cette question pour la première fois dans mon parti il y a quatre ou cinq ans et j'en ai traité plusieurs fois à la Chambre. J'ai inscrit une résolution au *Feuilleton*, le 13 mars 1964, la résolution que voici:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement doit sur-le-champ consulter les provinces afin d'instituer une conférence du centenaire sur la constitution qui se composerait d'un nombre donné de sénateurs et de députés et d'un nombre égal de représentants de toutes les assemblées législatives provinciales; la conférence se réunirait à Ottawa et dans toutes les provinces pour apporter à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, des modifications conformes à l'expérience passée, aux exigences de l'heure et aux besoins de l'avenir, sans omettre de trancher les sujets qui logiquement se prêtent aux consultations générales fédérales-provinciales...

Cette résolution remonte à plus de trois ans et, à ce moment-là, on n'y a pas prêté la moindre attention. J'en ai inscrit une autre au *Feuilleton*, libellée un peu différemment mais traitant du même sujet; elle a été débattue le 14 février 1966.

Si une conférence de ce genre avait été convoquée en 1963, 1964, 1965 ou même en 1966, nous en couronnerions peut-être maintenant les résultats, en cette année de célébrations de notre centenaire, par une formule nouvelle et utile, sous forme de mesure législative, en vue d'aplanir nos difficultés fédérales-provinciales. Au lieu de cela, les problèmes s'amplifient et s'aggravent, divisant notre pays sur le plan régional et, parfois malheureusement, sur le plan racial. Tout ce que je puis dire de la proposition du gouvernement,

c'est qu'elle représente trop peu et arrive trop tard.

Je ne saurais appuyer le sous-amendement du député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), sans en critiquer la teneur. En cela, je suis fidèle à mes convictions, savoir que la chose est tout aussi prématurée à l'heure actuelle que la proposition du gouvernement. En confiant la question à des spécialistes, ces derniers la renvoient tout simplement aux calendes grecques. Ce qui compte surtout à cet égard, c'est de favoriser au préalable la discussion publique, approfondie et de grande envergure.

• (4.30 p.m.)

Après ces quelques critiques, je me fais un plaisir de féliciter brièvement le gouvernement de se proposer, dans le discours du trône, d'envisager de nouveaux stimulants pour la planification industrielle, régionale et économique du Nord. Je suis venu à la Chambre il y a plus de neuf ans principalement pour engager le gouvernement dans cette sorte de projet et, aussitôt, je me suis occupé de la construction du chemin de fer vers Pine Point dont on parlait depuis près de 40 ans, mais que le gouvernement n'avait jamais examinée. La question mettait en jeu non seulement le chemin de fer mais son tracé, et il a fallu éventuellement que le gouvernement de l'époque établisse une commission royale pour étudier le problème. Malgré l'opposition de tous les côtés de la Chambre et de plusieurs des entreprises et des industries intéressées, l'ancien gouvernement finit par se laisser convaincre de choisir la route passant par la rivière de la Paix et le chemin de fer a été approuvé et aménagé.

Parce qu'on a suivi le bon tracé, les frais de construction ont été diminués, les délais de construction ont été réduits et la grande mine de Pine-Point a commencé de produire; d'autres mines et d'autres gisements ont été découverts, de grandes richesses en bois qui étaient connues ont été exploitées et produisent désormais de vastes quantités de bois et de contre-plaqué. La construction du chemin de fer et l'amélioration parallèle de la route du Mackenzie par le gouvernement de l'Alberta et par le gouvernement fédéral ont activé l'exploration et la découverte de pétrole et de gaz dans l'immense gisement du lac Rainbow et l'exploration des Territoires du Nord-Ouest s'est accélérée, et des milliers de personnes ont afflué dans la région. Tout cela s'est fait grâce à la collaboration du gouvernement, de la Société de chemin de fer et de l'industrie. Dans la mesure où le gouvernement actuel y verra un exemple à suivre dans la mise en valeur du Nord, il pourra compter sur mon appui complet sans parti pris politique.